

honnêtes et vendraient les céréales entreposées. Je lui répondrai que le fait qu'ils aient payé plus de 99 p. 100 de la dette contractée en vertu du programme de paiements anticipés prouve leur honnêteté. Si le ministre parlait à certains producteurs de l'Ouest, il verrait qu'un programme d'entreposage sur place fonctionnerait et serait profitable aux agriculteurs. J'invite instamment le ministre à examiner à fond la question.

Pour finir, permettez-moi de dire que j'appuie le bill. Je le crois nécessaire, mais j'estime qu'à un moment donné, il faudra le remplacer par un système d'entreposage des céréales sur place.

M. l'Orateur: Le député de Hamilton-Wentworth a la parole.

M. Sean O'Sullivan (Hamilton-Wentworth): Merci, monsieur l'Orateur.

M. Sharp: Obstruction.

M. O'Sullivan: Il peut sembler curieux qu'un député représentant une grande ville, Hamilton, veuille participer au débat sur le bill C-10, visant à modifier la loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies.

M. Sharp: Vous manquez d'orateurs, je pense.

M. O'Sullivan: Le leader du gouvernement insinue que nous manquons d'orateurs. Ce n'est pas le cas, mais si c'était vrai, nous serions mieux placés que le gouvernement qui, lui, manque d'idées.

M. Lang: Vous avez finalement un bon orateur qui n'y connaît rien.

M. Sharp: Continuez, faites du remplissage. Nous aussi, nous pouvons perdre notre temps.

M. O'Sullivan: Je ne prends pas la parole parce que je représente la circonscription de Hamilton-Wentworth où se trouvent certaines des meilleures terres arables du Canada et les agriculteurs les plus laborieux, c'est parce que, de toute évidence, le bill à l'étude intéressera particulièrement, non les agriculteurs du Sud de l'Ontario, mais les céréaliculteurs, principalement ceux de l'Ouest du Canada. Je tiens à faire comprendre que le bill ne touche pas simplement les députés qui ont l'honneur de représenter des céréaliculteurs, ni ceux d'entre nous qui représentent d'autres secteurs de l'industrie agricole, mais parce que le bill touche tous les députés, parce qu'il touche les commettants de toute condition et de toutes les parties du Canada.

J'interviens brièvement dans l'espoir que le débat ne se limitera pas à un examen étroit du bill, à ses seules conséquences directes, mais qu'il s'élargira et qu'il reconnaîtra que le bill C-10, présenté dans les circonstances actuelles, a une importance pour tous les Canadiens et, nous l'espérons, pour tous les citoyens du monde.

● (2030)

Je suis tout particulièrement heureux de signaler que les mesures relatives aux paiements anticipés aux producteurs de grains ont été initialement présentées par le gouvernement du très honorable député de Prince-Albert

Grain—Paiements anticipés

(M. Diefenbaker). Le parti libéral s'était opposé à cette mesure, à l'époque. Il est intéressant de noter que le gouvernement a maintenant fait volte-face et fait présenter ce bill par son ministre de la Saskatchewan.

C'est dans le cadre de mon travail avec le très honorable député de Prince-Albert, avant de devenir député, que j'ai visité pour la première fois la province de la Saskatchewan pour y faire campagne avec lui dans sa circonscription. C'était en 1968. Je suis retourné dans cette province pour y faire campagne avec lui lors des dernières élections. J'y suis également retourné pour d'autres raisons à maintes occasions. Au cours de mes visites, j'ai pu passer un certain temps dans la belle ville de Saskatoon qui est représentée en partie par le ministre chargé de la Commission du blé et aussi par mon collègue, avocat réputé, le député de Saskatoon-Biggan (M. Hnatyshyn).

Au cours de ces visites, j'ai eu la très grande chance de parler à certains producteurs de grain canadiens. J'y ai acquis une certaine connaissance des nombreuses difficultés auxquelles ils font face. Cette impression personnelle générale a été renforcée par les nombreuses conversations que j'ai eues avec mes laborieux collègues qui les représentent au Parlement et par les discours de députés au cours de débats comme celui-ci.

Je me suis également rendu compte qu'il n'est pas nécessaire de travailler dans l'industrie pour être au courant ou se soucier des problèmes et du potentiel des céréaliculteurs. On s'en rend compte, je suppose, si on veut se montrer un peu généreux, au fait que le ministre chargé de la Commission canadienne du blé n'a pas d'intérêt personnel dans l'industrie. Je m'en suis rendu compte aussi, par mes entretiens personnels avec son prédécesseur comme député de la ville de Saskatoon, le Dr Louis Brand, qui, bien que médecin, ne s'occupant pas d'agriculture, a su démontrer une connaissance des problèmes des cultivateurs de la circonscription de Saskatoon-Humboldt qui a fait rejaillir beaucoup de mérite sur lui et ceux qui l'ont appuyé.

L'un des problèmes les plus pressants dont on m'a parlé est celui de la stabilité à instaurer si l'on veut que les personnes qui travaillent dans l'industrie de la production de céréales puissent gagner leur vie dans un climat de sécurité. Je crois que c'est indispensable. Je suis heureux que le gouvernement ait finalement reconnu que le montant maximum payable en vertu de la loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies devait être augmenté pour tenir compte de la conjoncture économique dans laquelle sont plongés les Canadiens qui gagnent ainsi leur vie et l'ensemble de nos concitoyens qui subissent constamment depuis plusieurs années les effets de l'inflation.

Je me sens aussi obligé de nuancer mon approbation des dispositions de ce bill, car mon parti a pour sa part certaines réserves à formuler. Toutefois, celles-ci ont déjà été clairement énoncées par d'autres membres de mon parti beaucoup plus au courant de ces questions que je pourrai jamais prétendre l'être, monsieur l'Orateur. Mais, tout en félicitant le ministre pour l'aspect positif de la réforme prévue par ce bill, j'espère qu'il tiendra aussi compte des réserves et des propositions avancées par mes collègues dans l'esprit de sincérité qui était le leur, et que le gouvernement et lui-même accepteront pour une fois d'étudier soigneusement le bien-fondé des arguments avancés par les députés de l'autre côté de la Chambre.